

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-treizième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 17 octobre 2005 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Procès-verbal de la deux cent soixante-treizième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 17 octobre 2005 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

MEMBRES :

PRÉSENT

ABSENT

BLEYAERT, Élodie
Membre étudiant

X

DUPONT-ROUSSE, Pierrette
Membre socio-économique

X

GIROUX, Jean-Pierre
Membre socio-économique

X

GRAND-MAÎTRE, Hélène
Vice-rectrice à l'administration
et aux ressources

X

LABINE, Serge
Membre socio-économique

X

RANCOURT, Francine
Professeure - Département
des sciences administratives

X

VAILLANCOURT, Jean
Recteur

X

PERSONNE CONVOQUÉE :

DUBÉ, Denis
Vice-recteur à l'enseignement et
à la recherche

X

INVITÉ :

BOUDREAU, Claude
Directeur
Communications et recrutement

X

SECRÉTAIRE :

BONDU, Micheline
Secrétaire général

X

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 45.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-douzième réunion (03.10.05)
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Engagement d'un(e) commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque
- 4.- Approbation du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et le Cégep de Saint-Jérôme relatif à l'accès aux services de soutien à l'enseignement universitaire au Cégep de Saint-Jérôme
- 5.- Prochaine assemblée (31 octobre 2005)
- 6.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-douzième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-douzième réunion sous réserve des corrections apportées en séance.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-douzième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Engagement d'une commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Annie Sarrasin à titre de commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque, et ce, à compter du 19 octobre 2005.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 273-CX-1196 concernant l'engagement d'une commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque (**Annie Sarrasin**), laquelle est jointe en appendice.

4.- Approbation du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et le Cégep de Saint-Jérôme relatif à l'accès aux services de soutien à l'enseignement universitaire au Cégep de Saint-Jérôme

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle que dans le cadre du consortium provincial du DEC-BAC en sciences infirmières, l'Université du Québec en Outaouais décidait de resserrer ses liens de coopération avec le Cégep de Saint-Jérôme, en offrant la formation universitaire à temps complet à compter de septembre 2004.

Cette décision découle également de la longue tradition de partenariat entretenu avec le Cégep de Saint-Jérôme par l'intermédiaire de la présence de l'Université du Québec en Outaouais au Centre collégial de Mont-Laurier administré par le Cégep de Saint-Jérôme.

À cette formation en sciences infirmières s'est ajoutée une offre de services dans d'autres programmes permettant à l'Université du Québec en Outaouais de rayonner dans les régions des Hautes et Basses Laurentides.

Le protocole couvrant l'accès à des services de soutien à l'enseignement universitaire (bibliothèque, informatique, etc.) est d'une durée d'un an, et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2005. Dorénavant, les services de soutien à Saint-Jérôme seront facturés sur la base d'étudiants en équivalence temps plein (EEETP) au lieu du système de facturation à la pièce. Un montant de 110 000 \$ est déjà prévu au budget 2005-2006.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 273-CX-1197 concernant l'approbation du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et le Cégep de Saint-Jérôme relatif à l'accès aux services de soutien à l'enseignement universitaire au Cégep de Saint-Jérôme, laquelle est jointe en appendice.

5.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 31 octobre 2005 à 12 h 15, si besoin il y a.

6.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 00.

Le président d'assemblée

Le secrétaire